

16 octobre 2018

Le Président de la République, S.E. Ilir Meta a décerné la « Décoration du drapeau national » lors d'une cérémonie solennelle tenue au Palais des Brigades, au Prince de Monaco, Albert II « pour la précieuse contribution pour encourager et intensifier les relations amicales et la coopération entre la République d'Albanie et la Principauté de Monaco; pour le soutien précieux à la conservation de la biodiversité dans les aires marines protégées d'Albanie, dans le cadre de l'environnement du bassin méditerranéen ».

Le discours du Président de la République S.E. M. Ilir Meta à la cérémonie de remise de la Décoration la plus élevée de l'État albanais au Prince de Monaco, Son Altesse Albert II:

"Aujourd'hui, nous avons eu l'honneur et le plaisir d'accueillir à Tirana Le Prince Souverain de Monaco, Albert II, ainsi que la délégation de l'État qui l'accompagne.

Nous nous sentons très honorés, car il s'agit de la première visite d'un monarque de la Principauté de Monaco en Albanie après plusieurs siècles de monarchie.

Je tiens également à l'apprécier dès le départ, l'attention particulière que Son Altesse et le Gouvernement monégasque consacrent ces dernières années aux relations avec l'Albanie.

Bien que les relations diplomatiques entre nos deux Pays soient relativement nouvelles, grâce à une volonté commune, elles se développent de manière très positive.

En moins d'un an, c'est la deuxième fois que je rencontre Le Prince Albert II.

La première fois que nous nous sommes rencontrés à Marseille, nous avons eu une conversation très fructueuse et coopérative.

Au cours des entretiens d'aujourd'hui, nous avons accordé une attention particulière à l'intérêt commun dans les domaines de coopération possibles et à la promotion de la coopération économique en particulier.

La Principauté de Monaco jouit d'une réputation internationale extraordinaire, notamment dans les domaines de la protection de l'environnement et de l'économie verte, du tourisme, de l'innovation et des technologies, ou des services financiers.

Tous ces domaines présentent un grand intérêt pour l'Albanie à ce stade de développement. J'ai donc saisi cette occasion, par l'intermédiaire de Son Altesse, pour lancer un appel aux entreprises monégasques pour qu'elles explorent et considèrent l'Albanie comme une possibilité d'investissement de leurs activités à travers l'Albanie dans notre région.

La signature du mémorandum d'accord entre les deux Ministères des Affaires étrangères des deux Pays est une première étape très positive qui me rend optimiste quant à la conclusion rapide d'un accord-cadre de coopération.

De même, je pense que nous avons de la chance que l'une ramification de la noble famille génoise Durazzo, M. Giuseppe Durazzo, nous représente aujourd'hui en tant que Consul honoraire dans la Région Ligurie en Italie et la Principauté de Monaco.

C'est un lien historique et spirituel puissant, comme cette noble famille de la Ville de Durres a donné au cours des siècles neuf chefs de la Ville de Gênes.

Aujourd'hui, nous avons également eu l'occasion d'apprécier le rôle et la contribution du Prince Albert II dans le cadre de la promotion et de la protection de l'environnement, en particulier dans le bassin méditerranéen, mais aussi au niveau mondial.

En tant que deux Pays méditerranéens, l'Albanie et la Principauté de Monaco partagent des valeurs, des intérêts et des défis communs, qui nécessitent une coopération étroite.

À cet égard, j'apprécie grandement la coopération et le soutien fournis par la Fondation du Prince et l'Association pour le financement durable des aires marines protégées en Méditerranée, en faveur de projets spéciaux dans les aires marines protégées de la Région de Vlora.

En raison du climat méditerranéen merveilleux et des nombreuses ressources en eau et naturelles, l'Albanie a toutes les opportunités pour devenir une "économie verte" à l'avenir.

Je suis convaincu que, grâce à la coopération avec Monaco et d'autres Pays méditerranéens dans ce domaine, l'Albanie deviendra membre du Comité scientifique de la Méditerranée.

Mesdames et Messieurs,

La journée d'aujourd'hui a été une journée historique pour les relations bilatérales entre l'Albanie et la Principauté de Monaco.

C'est pourquoi je souhaite clôturer cette journée par une cérémonie spéciale en l'honneur de notre honorable ami, Le Prince Albert II.

Je souhaite également donner la décoration du "Drapeau national" au nom des Albanais, pour sa précieuse contribution à la promotion de relations amicales entre les deux Pays et je Le remercie pour Son acceptation.

C'est la plus haute distinction que nous, les Albanais, honorions et réservons à nos meilleurs amis.

Je suis également particulièrement reconnaissant de la reconnaissance de l'État du Kosovo par la Principauté de Monaco, il y a 10 ans, qui figure parmi les premiers Pays.

Estimant qu'aujourd'hui nous avons eu l'occasion d'offrir quelque chose de notre tradition d'accueil, j'espère également que Le Prince Albert II et la délégation qui l'accompagnera se sentiront bien en Albanie.

Honorable Prince Albert II et chers membres de la délégation monégasque, merci encore une fois d'avoir accepté l'invitation de vous rendre en Albanie et soyez assuré que vous serez toujours le bienvenu.

De même, je souhaite à la Princesse Charlene et vos deux enfants jumeaux, Princesse Gabriella et Prince Jacques, héritaire, une longue et heureuse vie! Que ce soit une longue amitié entre Albanais et Monégasques!